

Septembre 2018

LPO Info Ain



Bulletin de liaison des adhérents de la ligue

pour la protection des oiseaux de l'Ain



© (Didier Mattei)

Depuis le début du mois de mars, La LPO Ain a son propre local au cœur du département. Celui-ci est situé au rez de chaussée de l'immeuble du 5 rue Bernard Gangloff 01160 Pont d'Ain.

Comment nous joindre et nous rejoindre ?
De nombreuses informations, sont accessibles sur notre site internet

<http://www.faune-ain.org/>

Une adresse email :

ain@lpo.fr

Un numéro de téléphone

09 70 90 20 61

Un site internet :

<https://www.facebook.com/lpoain/>



© (Didier Mattei)

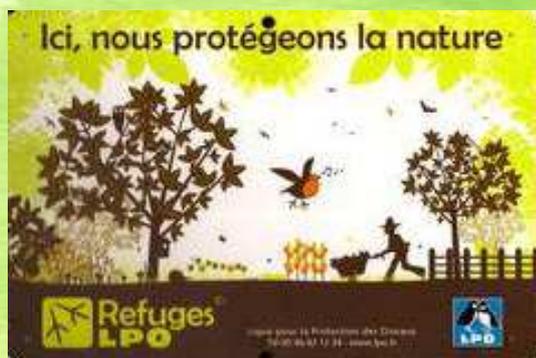
SOMMAIRE

- 2 Le coin des refuges LPO.
- 5 En direct des laboratoires
- 7 Regroupement LPO Auvergne-Rhône-Alpes
- 9 Paysans de Nature
- 11 Achat de graines de tournesol
- 13 Sensibilisation à l'environnement
- 14 Votre AGENDA



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AIN

Le coin des REFUGES LPO



Mon jardin refuge

C'est 2016 à Hauteville

Nouvelle maison, nouveau jardin.

Jardin à créer de toutes pièces sur une ancienne prairie de fauche et ça me plaît.

*« Et si on disait que ce jardin est un jardin refuge LPO?
Pour les oiseaux, les papillons et toute la petite faune. »*

*Mais tu as vu tout ce qu'il faut faire ?
La friche le tas de bois, le compost, les nichoirs, la mare et tout le reste !*

*« Tu rigoles,
La friche ? Je l'ai déjà, j'ai même que ça pour commencer.
Le tas de bois ? Il y en a plein la forêt des branches mortes qui feront un joli tas dans
un coin en attendant celles de la haie que je vais planter.
Le compost ? C'est facile, et en plus ça vide la poubelle !
Les nichoirs ? J'ai déjà celui de la LPO et des planchettes sous les auvents.
La mare ? Je sais où je vais la faire.
Et puis on n'est pas pressé »*

Si tu le dis.

« Et si on disait que dans mon jardin refuge, il n'y aurait pas de tondeuse ? »

T'es malade, où je vais mettre ma chaise longue ?

*« T'inquiètes, on trouvera une solution.
Et si on disait aussi que le jardin refuge on ne l'arroserait pas ? »*

T'as pas bientôt fini ? Où tu as vu qu'on n'arrosait pas les jardins ? Pas du tout ?

*« Allez, je veux bien arroser les nouvelles plantations la première année, mais après, il
faut qu'elles se débrouillent. Comment elles font les plantes dans la nature ?*

Mon jardin refuge



2018 à Hauteville

La prairie de fauche a bien changée :

Il y a toujours une petite friche qui le restera.

Il y a un petit tas de bois derrière la haie. Le compost est opérationnel.

Le nichoir a été occupé par des mésanges bleues (trop mignonnes !) et nous avons eu 2 couvées de rouges-queues.

La mare a été creusée, est en eau, et les libellules et autres insectes aquatiques sont au rendez-vous.

Toujours pas de tondeuse. Les couvre-sol et les pas japonais font merveille.

Et pas d'arrosage côté jardin d'agrément.

Mai/juin, le jardin est rouge. Les coquelicots ouvrent le bal pour le plus grand bonheur des bourdons.

Suivis de près par toutes les autres sauvageonnes que j'ai soigneusement conservées (marguerites, achillées, réséda jaune, petites pimprenelles, bugle rampant, centaurées) et qui fleurissent et restent vertes quelque soient les conditions.

Butineuses et papillons apprécient (20 espèces de papillons en août)

Les chardonnerets, pour ne citer qu'eux, se régalent des graines de centaurées et ne dédaignent pas non plus celles des salades du potager.

La haie commence à s'étoffer.

Compliqué un jardin refuge ? Assurément NON et source d'émerveillement toute l'année.

Et ne pas trop en faire, surtout en automne et hiver quand le petit peuple du jardin s'endort au chaud sous les feuilles et autre sabris et que les oiseaux grattent et picorent les graines.

Il y a encore du travail dans mon jardin refuge, mais on n'est pas pressé !



Sylvie Péjot

Le coin des REFUGES LPO

Le réseau refuges en plein essor



Le réseau des jardins refuges est en plein essor. Conscients du déclin de la biodiversité depuis ces dernières années, de plus en plus de particuliers s'engagent à inscrire leur jardin en refuge sans traitement chimique, et de ce fait, propice pour accueillir la petite faune et les oiseaux. Leur récompense est vite là : la nature s'installe et les observations sont belles. Qui dit un sol libre d'herbicides et de pesticides... dit une diversité de plantes, donc de strates... dit une diversité d'insectes et de petite faune et avifaune granivore, insectivore ou frugivore... dit l'accueil de prédateurs pour compléter et respecter cette importante chaîne alimentaire de l'écosystème. Chaque partie en profite et la démarche, surtout, est un pas positif dans la préservation de la biodiversité.

Le réseau refuges concerne également les établissements, collectivités et entreprises. Par la signature d'une convention et un accompagnement de la LPO, ces structures s'engagent dans la protection de la nature, mais aussi, par le fait même de l'accueil des publics, jouent un rôle pédagogique de sensibilisation non négligeable.



Dans le département de l'Ain, sont inscrits, 3 collectivités, 2 entreprises, 14 établissements et 232 particuliers, dont les plus récents sont la Ville de Bourg en Bresse, le château de Ferney Voltaire, le collège de Jassans, l'Abbaye de St Rambert en Bugey et la MAS « Le Villa Joie » à St Just.

Mais notre réseau doit encore s'agrandir ! Pour plus de renseignements et le « comment faire », il ne faut pas hésiter à nous contacter ou à participer à notre journée « Portails ouverts » du 30 septembre. **(inscription obligatoire)**



Rose Troncy

En direct des laboratoires

L'agriculture de l'après-guerre a considérablement évoluée avec une modification des pratiques liée à la fois à la mécanisation, à la modification du paysage (remembrement) et à l'usage de plus en plus important de la chimie. Actuellement, les herbicides représentent à eux seuls 37% des produits phytosanitaires utilisés. En effet, pendant des siècles, la lutte contre les mauvaises herbes a été considérée comme un point clé pour augmenter le rendement des récoltes. Mais l'utilisation d'herbicides a des conséquences particulièrement néfastes : destruction de la vie des sols, pollution des eaux, effondrement de la biodiversité et conséquences sur la santé humaine.

Malgré le coût que représente leurs usages, le fait que les mauvaises herbes réduisent la production agricole et que les herbicides permettent d'améliorer les rendements repose sur bien peu de faits scientifiques. Une étude de grande ampleur vient d'être menée par le CNRS dans l'ouest de la France pour confirmer ou infirmer ces faits. L'étude, réalisée auprès de 30 agriculteurs exploitant 150 parcelles de blé différentes, a pris en compte (i) la nature et la quantité d'herbicide utilisée pour chaque parcelle, (ii) les pratiques de l'agriculteur (iii) la quantité de mauvaises herbes (iv) le rendement des récoltes. Les résultats obtenus après des analyses statistiques particulièrement robustes sont sans appel.

Il existe une corrélation négative entre la quantité d'herbicide utilisée et le rendement de la récolte : plus on épand d'herbicide, plus le rendement de la récolte diminue ! De plus, il n'existe pas d'effet significatif (au sens statistique) entre l'application d'herbicide et la fréquence des mauvaises herbes sur la parcelle. Enfin, en tenant compte de la sensibilité des différentes espèces de mauvaises herbes aux herbicides, l'étude montre que les herbicides éliminent plus facilement les mauvaises herbes appartenant aux espèces peu abondantes mais sont peu efficaces pour limiter les espèces les plus abondantes qui sont identifiées comme étant les plus gênantes dans les cultures par les agriculteurs. Enfin cette étude révèle que sur les parcelles où le traitement herbicide ont été les plus efficaces il n'y a pas d'augmentation de la récolte. Une précédente étude conduite aux USA avait déjà montré qu'une diminution de l'utilisation d'herbicides par moitié n'avait aucun impact sur le rendement des parcelles cultivées.

Les auteurs suggèrent que plutôt que de chercher à utiliser des combinaisons d'herbicides associées à une rotation des cultures, les agriculteurs pourraient simplement diminuer massivement l'utilisation d'herbicide, protégeant ainsi les sols, la qualité de l'eau et la biodiversité. Une telle pratique diminuerait les charges de l'agriculteur sans affecter son revenu lié à la récolte.

Pour en savoir plus : Gabra et al. Herbicides do not ensure for higher wheat yield, but eliminate rare plant species. Scientific Report 6, 30112



Regroupement LPO Auvergne-Rhône-Alpes



Adhérents, bénévoles et salariés des 9 associations locales (ALs) LPO de la région Auvergne-Rhône-Alpes étaient invités à participer au 4ème séminaire de travail et de réflexion sur le projet de fusion régionale.

Ce séminaire a permis aux 90 participants d'échanger sur la finalisation du projet associatif commun pour la création, au 1er janvier 2019, d'une LPO Auvergne-Rhône-Alpes unique autant par son territoire que son ambition !

Ainsi, après une soirée du vendredi sous le signe de la convivialité et du partage, la journée du samedi a été consacrée à la réflexion autour des missions de cette nouvelle entité, de sa raison d'être mais aussi de sa vision pour les 5 prochaines années.

La gouvernance à mettre en place a été étudiée et affinée suite aux nombreux échanges entre le groupe projet et les adhérents, bénévoles et salariés présents.

Les participants ont pu prendre connaissance du plan d'actions stratégiques régional, en cohérence avec celui de la LPO France, et ont pu y apporter leurs remarques et suggestions en intégrant les spécificités locales de chaque AL.

Un calendrier des prochaines actions à venir a pu être établi, afin de pouvoir engager cette fusion dans les temps et organiser au mieux la transition, notamment sur les questions les plus urgentes (fiscalité, ressources humaines...).

Aucune décision définitive et irrévocable n'a été prise lors de ce séminaire ; l'événement permettant surtout à tous de participer à l'élaboration du projet associatif commun et de contribuer à la réflexion globale engagée depuis déjà plusieurs mois.

Pour construire ensemble notre prochaine LPO Auvergne-Rhône-Alpes, un prochain séminaire aura lieu vendredi 28 et samedi 29 septembre 2018. Vous recevrez plus d'informations très prochainement.



Regroupement LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Chronologie du projet



LA NATURE N'A PAS DE FRONTIÈRES, LA LPO NON PLUS !

En 2014... Une coordination existe déjà pour les 8 LPO en Rhône-Alpes, des actions sont menées avec la LPO Auvergne mais les liens entre nos Associations Locales (AL) restent irréguliers, nous conduisons le même travail sans s'en informer, nous menons des programmes de protection envers les mêmes espèces... Le besoin de s'organiser entre elles, dans la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes, est alors évoqué. Les modalités de cette nouvelle organisation sont alors à imaginer...



1^{er}

Novembre 2014

Première réunion commune pour avancer sur un projet commun.

**Historiquement, en Rhône-Alpes, chaque département a sa propre Association Locale. En Auvergne, c'est la même association qui agit sur les 4 départements.*

16 novembre 2016
La LPO Auvergne adhère à la Coordination Rhône-Alpes !

Cette étape permet de commencer à travailler ensemble tout en se préparant au regroupement vers une association unique qui sera votée



LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes

Les séminaires de travail

Ces séminaires sont organisés afin de construire le projet associatif de la LPO en Auvergne-Rhône-Alpes. Les administrateurs, bénévoles, salariés et adhérents y sont conviés.

Sur 1 ou 2 jours, les participants travaillent en petits groupes sur différents ordres du jour. L'objectif ? Co-construire la LPO Auvergne-Rhône-Alpes de demain et son projet associatif en faisant remonter l'avis des acteurs de l'association.



31 janvier et 1^{er} février 2015

1^{er} Séminaire

Rencontre des membres des autres LPO.

Tables rondes : Champs d'action, vision, opportunités et menaces, projet associatif commun

9 et 10 janvier 2016

2nd séminaire

Quatre scénarios discutés pour mettre en place un futur projet associatif commun:

- Scénario 1 : 12 AL départementales avec une coordination,
- Scénario 2 : 9 AL actuelles avec une coordination «légère» (l'Auvergne rejoint l'actuelle coordination Rhône-Alpes),
- Scénario 3 : Une structure unique régionale avec des « antennes » où se trouvent les actuelles AL,
- Scénario 4 : Fusion LPO France avec création d'une entité sur le territoire.



Regroupement LPO Auvergne-Rhône-Alpes

7 janvier 2017

Lancement du Groupe Projet.
Composé de tous les présidents et des directeurs des AL Auvergne-Rhône-Alpes, mandatés par leurs CA, il prend les décisions nécessaires pour préciser le scénario de regroupement, ses effets sur les AL, jusqu'à une éventuelle fusion.

Le Groupe Projet s'est réuni 4 fois en 2017 et échange régulièrement.

25 septembre 2017

Choix des cabinets d'avocats
Accompagnement dans les études préalables au projet de regroupement régional en une structure unique. Ces études doivent préciser la faisabilité ou non de la fusion.

Du 9 janvier au 5 février 2018

Vote de poursuite du processus de fusion
Vote de principe de chacun des 10 CA (CA Coordination + CA des 9 AL) en faveur de la poursuite du processus de fusion vers une structure unique.

Le scénario 3 remporte le plus de votes auprès des participants à l'atelier. La plénière valide le besoin d'approfondir ce scénario. Il sera ensuite validé par les instances décisionnaires. Le scénario 2 sera mis en place à court terme pour avancer progressivement.



19 mars 2016

3^e séminaire

Travail sur le projet associatif commun.
Tables rondes : Structure et gouvernance // Sensibilisation et éducation à l'environnement // Communication // Adhérents

1^{er} décembre 2017

Ateliers de travail sur les fonctions supports
Constitution de groupes de travail Systèmes Informatiques, Communication, Conventions et Comptabilité.

10 février 2018

4^e séminaire

Tables rondes : Quelle gouvernance post-fusion ?
Rôle et responsabilités de chaque entité du niveau régional au niveau local, mode de décision // Travail sur le projet associatif commun



À venir...

Printemps 2018

Assemblées générales des AL
Information sur le processus de fusion aux Assemblées Générales Ordinaires de chaque structure.

Juin 2018

Conseils d'administration AL et Coordination
Arrêt du projet de traité de fusion et signature du projet de traité.

Octobre à décembre 2018

Assemblées Générales Extraordinaires
Chaque AL et la Coordination votent pour approuver définitivement la fusion.



"Vers une organisation régionale la plus efficace possible tout en conservant l'initiative et l'investissement local"

28 septembre 2018

Réunion collective d'information des salariés

29 septembre 2018

5^e séminaire



1^{er} janvier 2019

**Fusion des 9 Associations Locales dans une association unique :
LPO Auvergne-Rhône-Alpes**



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Regroupement LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Lettre d'info

REGROUPEMENT
LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



LA NATURE N'A PAS DE FRONTIÈRES, LA LPO NON PLUS !

Séminaire de la LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes : Le dernier avant la fusion !

Le samedi **29 septembre** à Saint-Chamond (42), venez participer au cinquième séminaire de la LPO coordination Auvergne-Rhône-Alpes qui fera le point, juste avant la fusion, sur les travaux déjà menés. Nous pourrons ainsi échanger ensemble sur le projet associatif, la vision de la nouvelle LPO Auvergne-Rhône-Alpes, la gouvernance et les axes stratégiques qui guideront notre nouvelle structure.

Nous vous attendons nombreux !

Pour une meilleure organisation, merci de renseigner le formulaire avant le 21 septembre sur le lien suivant :

<https://framaforms.org/inscription-5e-seminaire-lpo-auvergne-rhone-alpes-1536224851>

Accueil le samedi à partir de 8h et départ aux alentours de 17h. Possibilité de dormir sur place le vendredi soir, accueil à 18h et apéro buffet partagé à 19h. Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer sur ce site vos propositions ou vos besoins de covoiturage.

Enfin, noter dans votre agenda d'octobre **la tenue d'une assemblée générale extraordinaire dans chaque association départementale de la LPO**. C'est là que se prendra la décision du **regroupement des LPO en une seule association**. Pour l'Ain, le rendez-vous est fixé au **13 octobre à 14 h dans les locaux de la LPO à Pont d'Ain**.

À très bientôt pour construire ensemble votre nouvelle LPO Auvergne-Rhône-Alpes !

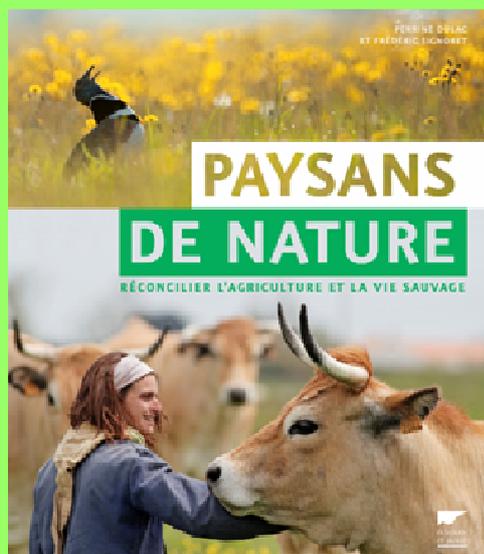
PAYSANS de NATURE



« Paysans de Nature », un ouvrage recommandé par la LPO !

Frédéric Signoret, président de la LPO Vendée et éleveur de vaches maraîchines, et Perrine Dulac, salariée de l'association, ont rencontré une cinquantaine de femmes et d'hommes qui se sont installés en agriculture avec la volonté aussi forte de produire de la nourriture bio et locale que de protéger la nature sauvage sur leur ferme.

Les témoignages de ces paysannes et paysans, répartis des Pyrénées Atlantiques au Haut-Rhin, en passant par la vallée du Rhône, le centre France et bien sûr la Vendée, ont été rassemblés dans un livre porté par la coordination LPO Pays de la Loire, édité chez [Delachaux et Niestlé](#), qui est sortie à l'occasion de la fête de la Vache Nantaise, le 7 septembre 2018.



Le livre est illustré de très nombreuses photos de nature sauvage mais aussi de gens, d'animaux domestiques et de paysages. Il présente aussi le projet Paysans de nature, sa raison d'être, ses objectifs et ses réalisations.

Adhérents de la LPO Ain, vous aurez le plaisir d'y découvrir le portrait de Pierre, fermier Terre de Liens aux Plans d'Hotonnes, qui a accueilli ce printemps notre soirée « chouette rencontre paysanne » !

Disponible dans toutes les bonnes librairies et auprès de la LPO Vendée

Achat de graines de tournesol

Achat groupé de graines de tournesol au profit des Adhérents et Réfugiés LPO

Comme chaque année votre association locale organise, pour ses adhérents, une commande groupée de graines de tournesol issues de l'agriculture biologique. Tout le monde y trouve son compte : meilleur prix (jusqu'à 50% d'économie), qualité garantie, développement de l'agriculture bio, un seul approvisionnement pour tout l'hiver, spectacle garanti au jardin ou au balcon et pour votre association locale une source de financement pour conduire d'autres actions au profit de la biodiversité.

Quelques règles à rappeler :

Quand distribuer ? Dès novembre et surtout dès les premiers froids, jusqu'en mars, dès l'augmentation constante de la température. Une fois commencée, la mise à disposition des graines doit être permanente ; ceci est d'autant plus important que les sources d'alimentation aux champs sont aujourd'hui de plus en plus rares. Il est bien sûr souhaitable d'adapter les apports en fonction des conditions climatiques : Le plus simple étant de multiplier les postes d'approvisionnement par temps de neige, longue période pluvieuse ou de gel et d'en réduire le nombre si le temps s'adoucit.

Le bénéfice d'un allongement de la période de distribution est de plus en plus évoqué pour permettre d'aider les mésanges lors du nourrissage des jeunes si la météo n'est pas favorable à l'éclosion des insectes. C'était le cas, ce printemps... Cette action suppose quand même une réduction radicale des quantités distribuées pour favoriser le départ des migrants.



Quel type de mangeoire ? Le mieux, si on dispose d'une surface suffisante, est d'utiliser plusieurs types : les plateaux (couverts) pour assurer aux enfants et aux adultes un beau spectacle de la fenêtre de la cuisine, les mangeoires trémie et/ou silo pour garantir une distribution permanente, même en cas d'absence de plusieurs jours. Toutes les mangeoires doivent être tenues propres, en particulier les plateaux. Des oiseaux morts ou ne s'envolant pas à notre arrivée sont les signes du développement de maladies et imposent un arrêt total des distributions pendant plusieurs jours pour permettre le nettoyage et la désinfection des distributeurs et du sol. Il faut être plus attentif si la température s'élève.

Quelles graines ? Les graines de tournesol répondent aux besoins et sont très appréciées de très nombreux passe-reaux fréquentant nos jardins l'hiver. Les graines noires sont préférables, plus petites et plus riches et le choix du bio s'impose ! En période de froid on n'oubliera pas de proposer nos pommes et poires trop avancées aux turdides, les merles et les grives les adorent. La mise à disposition d'eau est indispensable surtout en période de gel prolongé !

Protéger les oiseaux des chats : Le moyen le plus efficace est de positionner les mangeoires loin des postes d'affût de ces grands chasseurs et de choisir un lieu bien découvert permettant aux oiseaux de voir arriver leur prédateur.

(Comment bénéficier de l'achat groupé ? La page suivante vous donne toutes les informations nécessaires mais n'hésitez pas à appeler votre LPO pour obtenir les précisions que vous souhaiteriez obtenir. Aider les oiseaux, et bien sûr l'ensemble du vivant, est notre objectif commun ; agissons donc ensemble.



Une idée pour protéger les graines de l'humidité et des autres petites bêtes adorant papier et graines : l'utilisation des réservoirs d'eau de collecte des toits devenus inutiles l'hiver..., le choix du contenant est bien sûr déterminant). A titre indicatif : un réservoir de 100 litres peut recevoir 40 kg de graines.

Tél de la LPO Ain : 09 70 90 20 61

Tél du bénévole responsable de l'action : 06 84 78 21 51 (Pierre MASSET)

Achat de graines de tournesol



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AIN

5 rue Bernard Gangloff
01160 PONT-D'AIN



La récolte du tournesol, c'est bientôt, il est donc temps de faire notre réserve de graines pour aider nos oiseaux à passer l'hiver.

Comme chaque année, la LPO Ain propose à ses adhérents de bénéficier d'une commande groupée de graines de tournesol, noires, issues de l'agriculture biologique.

Pour commander : Vous retournez le bon de commande ci-dessous avec un chèque libellé à l'ordre de la LPO Ain. Seules les commandes accompagnées de leur règlement seront prises en compte.

Le chèque ne sera encaissé qu'après la distribution des graines.

Les graines pourront être récupérées à l'un ou l'autre des points de distribution suivants :



Saint-Jean-sur-Veyle, le vendredi 19 octobre de 17 à 19h au Moulin Marion

Pont d'Ain, le samedi 20, de 10 à 13h au siège de l'association, 5 rue Bernard Gangloff, 01160 Pont d'Ain

Crozet (*l'adresse sera précisée aux personnes concernées*)

(La date de distribution pourrait être avancée en fonction de la récolte, une confirmation sera donc envoyée aux personnes ayant passé une commande).

Les mangeoires (type trémie, fabriquées par des bénévoles – photo ci-dessus) pourront être achetées lors des distributions de graines à Saint-Jean ou Pont d'Ain (Elles seront à régler sur place)

Si vous souhaitez un contact, un renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

La LPO Ain : 09 70 90 20 61

Pierre Masset, trésorier LPO Ain, au : 06 84 78 21 51.

BON de commande à retourner à : LPO AIN - 5 rue Gangloff – 01160 PONT D'AIN, **avant le 30 septembre, accompagné du chèque de règlement.**

M/Mme..... Commune de

Téléphone et E-mail :

Commande : sac/s de 20 kg à 30 € = €.

Je choisis de récupérer mes graines à :

Saint-Jean-sur-Veyle, le vendredi 19 octobre versheures(*entre 17 et 19h*)

Pont d'Ain, le samedi 20 octobre vers.....Heures(*entre 10h et 14h*)

Crozet, chez madame Brigitte et Daniel UEBELHART, chemin de la Cuille 294, Lotissement Le Perchet, 01170 CROZET, le samedi 20 octobre vers..... (entre 9h et 12h).

A la réception de votre commande un plan d'accès vous sera transmis

Date :



Signature.....

Sensibilisation à l'Environnement

Les Salons, foires, forums et fêtes attirent tout au long de l'année de nombreux visiteurs à travers le département. Ces événements sont d'excellentes occasions de présenter notre association, ses actions, et partager avec le public notre passion pour la nature tout en sensibilisant à la nécessité de préserver la biodiversité, chacun à son niveau.



Forum des associations Lagnieu 07/09/2018



Foire des plantes Châtillon sur Chalaronne les 08 et 09 /2018



Durant toutes ces journées, le public est souvent nombreux et souhaite s'informer, toujours avec des questions très pertinentes : quel est cet oiseau vu dans mon jardin ? Qui contacter quand on trouve un oiseau blessé ? Comment participer à vos activités ? Les enfants sont toujours émerveillés devant la beauté de la nature et s'investissent sans compter dans tous les différents jeux mis à leur disposition, sur les présentoirs de notre stand.

Didier Mattei

Retrouvez toutes les informations détaillées pour participer aux différentes animations proposées sur :

<https://www.facebook.com/lpoain> et <https://www.faune-ain.org>

16 septembre 2018 :
journée du patrimoine
à Fort l'écluse

20 octobre 2018 :
Prospection loutre

13 octobre 2018 : Assemblée Générale Extraordinaire LPO Ain à Pont d'Ain. (Voir page consacrée à la fusion LPO Auvergne Rhône-Alpes)

21 octobre 2018 :
Découverte des
salamandres

21 septembre 2018 : Villars les Dombes, parc des oiseaux à 20h00.
Conférence sur le thème : La dombes, ses étangs, ses oiseaux.

Le 06 et/ou le 07 octobre 2018 , animation sur le thème de la migration des oiseaux sur le site des Conches. (un mail de confirmation précisera la date exacte et le plan d'accès précis au point de rendez-vous.

30 septembre 2018 :
Journée portes ouvertes
Refuges LPO

1 et 2 décembre 2018
A la découverte des mammifères/ (en haute savoie)



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

AIN



LPO Ain :
Bulletin de liaison trimestriel des membres de la LPO Ain.

Rédacteur en chef : Thierry Lengagne.

Ont contribué à la rédaction des articles :

Thierry Lengagne, Rose Troncy, Sylvie Pejot, Véronique Le Bret, Pierre Masset.

Mise en page : Didier Mattei